



REGLEMENT DU MATCH AUX CARTES

1. Le jeu se joue à la « tourne ».
2. Chaque équipe dispose d'une fiche de résultat qu'elle garde pendant toute la durée du match et qu'elle présentera à la fin de chaque match à la table de contrôle.
3. Le match aux cartes comprend 5 parties. Chaque partie se joue en 8 manches avec un maximum de 1256 points par partie.
4. Pour désigner le joueur qui distribuera la première manche, chaque joueur tire une carte, la plus haute permet au joueur de commencer à donner. A chaque manche, la personne à gauche du donneur coupe une première fois en montrant la carte coupée. La couleur de la carte (cœur, carreau, trèfle, pique) déterminera l'atout. Puis le donneur mélange encore une fois et fait couper pour ensuite distribuer.
5. Après la quatrième partie, un classement intermédiaire sera établi et la dernière partie se jouera en fonction de ce classement.
6. Toutes les annonces sont supprimées, y compris le « stoock ». L'équipe qui l'annonce se verra pénaliser de la valeur de l'annonce.
7. Il est interdit de regarder les plis jouées et déjà retournées sur la table. Celui qui le fera sera à chaque fois pénalisé de 20 points. Il en sera de même avec l'annonce du « bock ».
8. Les cartes doivent se jouer une à une jusqu'à la fin du jeu sinon les points sont attribués à l'équipe adverse.
9. Le match vaut 157 points.
10. Le classement final sera établi immédiatement après la fin de la 5^{ème} partie et sera suivi de la distribution des prix.
11. Tout joueur ou équipe qui ostensiblement fera bénéficier l'adversaire d'un certain nombre de points sera éliminé du match. Il en sera de même pour l'équipe qui aura accepté cet arrangement.
12. L'inscription au match implique l'acceptation de ce règlement.

**LE CARNAVAL DE BROC VOUS REMERCIE DE VOTRE PRÉSENCE ET
VOUS SOUHAITE BONNE CHANCE !**